

Séance du 22 Juin 2004

L'an deux mil quatre le vingt deux Juin à 18 heures, le Conseil Municipal de GUERLESQUIN, légalement convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Paul UGUEN, Maire.

Présents : : M. Paul UGUEN, Maire, M. Pierre MENEZ, 1er Adjoint, M. Daniel FUSTEC, 2ème Adjoint, M. André RIOU 3ème Adjoint, Mme Martine JAOUEN, 4ème Adjoint, Mme Martine CUEFF, 5ème Adjoint, M. Jean CORVEZ, M. Arsène INIZAN, Mme Louissette LE ROUX, M. Pierre LE DILAVREC, M. Rémy LE MEUR, Mme Françoise NORMAND, M. Tanguy MORVAN, M. Michel LE ROY

Absents : M. Romain QUERE, Mme Sylvie GEFFROY -LE JAN, M. Jacques TILLY

Procurations : M. Romain QUERE à Mme Martine CUEFF, Mme Sylvie GEFFROY -LE JAN à M. Pierre LE DILAVREC, M. Jacques TILLY à M. Tanguy MORVAN

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 17

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 Juin 2004

Date de Publication : 23 Juin 2004

Secrétaire : M. Pierre LE DILAVREC

Objet : Paiement d'honoraires d'avocat

Le Maire expose au Conseil que dans le cadre du dossier du contentieux Société des Courses/ Commune de Guerlesquin, il y a lieu de délibérer sur le paiement de la facture d'honoraires présentée par Me COUDRAY dans le cadre de la réalisation d'un mémoire en défense. Le Montant des honoraires présentés est 946,00 € H.T, 1131,42 € TTC, le Maire demande au Conseil de l'autoriser à en effectuer le paiement. Adopté par 15 voix pour, 2 abstentions.